

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1- Prérequis de l'activité

- Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :
 - *Préparation des supports avec des moyens mécaniques (pelle, tractopelle etc.) avant la mise en œuvre de la couche de finition.*
- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction

! Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation du ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Pour ce thème, la couleur du niveau est JAUNE (niveau 2).

3- Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiations Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
Implantation	Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.	En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection. Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m). Désinfecter le matériel . Porter des gants usuels .	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.
Terrassement et mise en œuvre de la couche de forme	Dématérialiser les envois de Bons de Livraison (BL). En cas d'impossibilité, prendre une photo du BL. Travailler dans les engins fenêtres et portes fermées . Aérer l'engin lors des pauses. Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.	Une seule personne attitrée sur l'engin de manutention (même de location). Désinfecter le poste de conduite à la prise de poste. Porter des gants usuels .	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.
Nivellement et compactage	Travailler dans les engins fenêtres et portes fermées . Aérer l'engin lors des pauses. Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.	Une seule personne attitrée par engin (même de location). Désinfecter le poste de conduite à la prise de poste.	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.
Contrôles	Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous.	Désinfecter le matériel . Porter des gants usuels .	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.

4- Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boîte à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Evaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS ou Plan de Prévention.

6- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».